

MONDIALISATION, DEVELOPPEMENT ET MICROFINANCE

par Jean-Michel Servet

Directeur de recherche
à l'Institut de recherche pour le développement
Institut français de Pondichéry
Professeur à l'université Lumière-Lyon 2
Centre Walras

Introduction

Un apparent retour à une question récurrente des économistes

Si l'on réduit :

. la mondialisation, à une circulation accrue, entre pays, de marchandises, de capitaux, de techniques et de forces de travail, créant des interdépendances entre espaces économiques,

. et le développement, au processus de croissance économique,

la question du lien entre mondialisation et développement est récurrente tout au long de l'histoire de l'essor et de la maturité des économies dites capitalistes, puis de celle des politiques dites de développement ; et cette question rejoint les interrogations essentielles de ceux reconnus comme les savants créateurs de la discipline économique, mais aussi celles des politiques que les économistes ont depuis plus de trois siècles inspirées.

On rencontre en effet la question de la croissance d'un pays et du commerce extérieur dès les écrits mercantilistes. Et c'est aussi avec les classiques au cœur de l'interrogation d'Adam Smith sur la division du travail (en partie internationale) comme facteur essentiel de croissance dans sa *Recherche sur les causes et la nature de la Richesse des Nations* ; mais aussi chez David Ricardo qui, dans ses *Principes*, analyse les effets d'une spécialisation des différents pays ; dans son chapitre, devenu célèbre, sur le commerce international, l'enrichissement ne se fait pas comme le pensaient les mercantilistes par prélèvement des uns sur les autres, mais cet enrichissement est mutuel. Il est vrai que pour ces auteurs anciens, croissance et développement se confondent ; ceux ci recouvrent essentiellement l'augmentation de la production matérielle agricole et industrielle et des flux de marchandises ; et ses flux sont pensés à partir des frontières des Etats nations.

Toutefois, outre le débat opposant les auteurs favorables à une croissance autocentrée et les tenants d'économies ouvertes, dès le processus de constitution de l'économie politique comme science autonome du savoir, certains vont critiquer la vision idyllique des effets de l'échange. Par exemple, Jean-Louis Graslin, un anti physiocrate, au cœur du XVIIIe siècle affirme que le besoin n'est jamais absolu mais qu'il est relatif, c'est-à-dire que le besoin d'un bien encore inconnu ne peut exister. Par conséquent les échanges en démultipliant la connaissance de produits nouveaux engendrent un désir de ceux ci. Faute d'une capacité

croissante de satisfaire ces désirs, confondu avec un besoin réel, l'échange ne produit donc pas une plus grande satisfaction des besoins grâce à une multiplication de la richesse, mais bien au contraire la multiplication des échanges peut conduire à un appauvrissement général de la population, dans une course effrénée, de désirs et de besoins jamais satisfaits, parce que leurs limites sont sans cesse repoussées par l'élargissement même du marché. La critique d'une ouverture aux échanges n'est donc pas nouvelle.

Toutefois, la question a traditionnellement été essentiellement posée en terme d'internationalisation, ou non, d'un espace économique défini comme étant national. Pendant longtemps elle ne l'a pas été comme *mondialisation*, terme qui suppose non seulement un franchissement mais surtout un certain dépassement des frontières nationales, nous y reviendrons, et permet de poser la question en des termes nouveaux.

Différents points mériteraient d'être abordés pour situer et donc interroger les liens entre mondialisation et développement ; le développement étant compris ici comme un accroissement des capacités des personnes à maîtriser leurs destins individuels et collectifs.

. Première question : la *mondialisation* est elle un phénomène radicalement différent de l'*internationalisation* des économies ? et si elle l'est en quoi diffère-t-elle fondamentalement et existe t il des indicateurs et critères de ces phénomènes ?

Pour répondre à cette question préalable de définition ; il faut préciser : mondialisation et développement de quoi ? On pourrait ajouter mondialisation et développement pour qui, par qui, et surtout comment ?

. Deuxième question : De quelles façons articule-t-on les dimensions politiques, sociales, culturelles et bien sûr économiques de la mondialisation, et ses conséquences ? Cette question interroge les déterminations et les interdépendances entre les différentes dimensions du phénomène. C'est notamment sur cette base complexe que pourraient être introduites des approches de la question incluant le développement dit durable, les rapports de genre ou encore la responsabilité sociale des organisations et de leurs acteurs.

C'est à partir d'une esquisse de réponse à ces deux questions (celle de la différence entre mondialisation et internationalisation et celle de l'articulation des différentes dimensions du phénomène) qu'il paraît possible de définir, donc de caractériser aujourd'hui, la mondialisation et d'en percevoir les implications pour ce qui est des processus de développement : autrement dit quels modes de mondialisation pour quels types de développement ?

Répondre avec précision à ces questions est un vaste programme que nous ne pourrions que survoler dans le temps qui nous est donné. Compte tenu du très grand nombre d'ouvrages parus sur la question, qui fournissent en guise d'arguments et d'illustrations de nombreuses données, nous avons fait ici le choix, plutôt que de dresser une fresque historique ou statistique du phénomène, de nous concentrer sur l'étape préalable qu'est sa définition.

De plus, l'invitation à cette conférence proposait d'appliquer à un champ particulier de compétences le thème général de la conférence. Aussi nous nous sommes proposés de réfléchir aux liens susceptibles d'exister entre la mondialisation et le développement d'un secteur nouveau et particulièrement dynamique au cours des dix dernières années : la microfinance. Comme la microfinance est principalement pensée à partir d'une perspective locale, cela nous est apparu comme une sorte de défi à relever que d'établir des liens entre

mondialisation et microfinance. Et, réflexion faite, l'opérateur mondialisation peut être fécond pour comprendre la contribution actuelle au développement de la microfinance, ses potentialités, mais aussi ses limites.

Signalons que nous entendons par microfinance ou systèmes financiers décentralisés, l'ensemble des dispositifs institutionnalisés (le plus souvent à travers des organisations non gouvernementales) et que ce terme ne recouvre pas pour nous les pratiques dites informelles, dont les tontines sont devenues un élément emblématique. Ces pratiques dites informelles nous paraissent largement relever d'une autre logique que celle de la mondialisation et, pour partie même, elles se développent comme une forme de résistance à celle-ci, même si la microfinance peut s'en inspirer et si certaines formes d'entre elles en sont héritées. C'est notamment à travers l'exemple de la microfinance que nous interrogerons l'éventuelle antinomie entre Etat et mondialisation, autrement dit les formes de l'intervention collective pour le développement dans le cadre d'une mondialisation des conditions de la production.

Trois temps structureront notre réflexion :

- . d'abord celui d'une définition de la mondialisation et de l'exposé de certaines des conséquences immédiates de cette définition pour ce qui est du développement ;
- . puis celui d'une interrogation sur les formes de participation de la microfinance au processus actuel de mondialisation ;
- . enfin pour conclure, celui d'une esquisse d'une lecture positive de la mondialisation à travers le prisme de la microfinance du fait de certaines de ses potentialités.

1. Eléments pour une définition de la mondialisation

Si le terme mondialisation est un des plus usités depuis les années quatre-vingt dans la presse et dans les rencontres internationales, force est de constater une carence assez forte de sa conceptualisation. Il n'y a pas de définition unique du terme qui prend souvent la forme d'un mot passe partout. On rencontre le terme mondialisation très souvent dans le sens journalistique de développement des échanges internationaux, ce qui ne lui donne aucune spécificité historique. Certains désignent sous le terme général de mondialisation l'ensemble des transformations économiques opérées à travers une *marchandisation* des sociétés au cours de la deuxième moitié du XXe siècle.

Proposons donc une définition sur laquelle nous appuierons ensuite notre analyse.

La forme contemporaine de la mondialisation se caractérise par un double processus :

1. l'éclatement de la production d'un même bien ou service dans des sites éloignés (ce qui rend la division sociale du travail très différente du simple développement du commerce international de produits finis ou du transfert de matières premières brutes vers les sites de productions manufacturières) ; cet éclatement des processus de production se réalise pour et par les firmes grâce à la délocalisation d'une partie des phases de production et par l'essor de la sous-traitance au delà des frontières nationales, ce qu'on traduit en général sous l'expression d'éclatement des filières nationales de production,

2. une intensification de la financiarisation des rapports économiques et sociaux à une échelle planétaire (en particulier à travers ce qu'on a appelé la libération des marchés financiers et leur forte interconnexion) et l'accélération considérable de la vitesse de

circulation des capitaux favorisée par les moyens techniques offerts notamment par les liens informatiques,

La conséquence de ces deux phénomènes, l'éclatement des filières nationales de production et l'intensification de la financiarisation des rapports économiques et sociaux, est une interdépendance plus forte car les spécialisations concourant à une même production rendent aussi les divisions transnationales du travail beaucoup plus irréversibles, en tous les cas beaucoup plus difficiles à retourner et dramatiques quand certaines relations économiques sont rompues.

La mondialisation du fait de ces interdépendances introduit un changement d'échelle dans la compréhension des problèmes et dans les solutions pour les résoudre.

La deuxième moitié du XXe siècle a connu, plus encore qu'une expansion quantitative, un bon qualitatif considérable qui a transformé la nature même de cette mondialisation. Ce n'est pas tant la proportion des activités tournées vers le monde extérieur qui fait la différence (elle a déjà pu être dans certaines phases anciennes de l'histoire humaine déjà considérable) ou même le pourcentage de travailleurs en migration. Ce qui a changé ce sont les vitesses de circulation des êtres humains, et plus encore celles des informations et des capitaux. Les vitesses de circulation des informations et des capitaux se sont considérablement accélérées, car désormais cette circulation peut être physiquement totalement déconnectée de celles des déplacements des personnes. Certains auteurs ont à ce propos parlé d'élosion du temps et de l'espace.

Et plus encore que la réalité même de cette proportion des échanges à grande distance par rapport à la production, qu'il convient d'étudier non pas en moyenne mais branche par branche, c'est la croyance dans le poids de cette mondialisation qui participe à la construction d'un monde que l'on peut dire nouveau, y compris idéologiquement.

La mondialisation n'est donc pas une situation, un état, mais elle est un processus, un mouvement, et ce processus se traduit notamment par des phénomènes, d'un certain point de vue complémentaires et aussi divers que :

- . des frontières estompées dans la circulation des capitaux et de nombreux biens et services,
- . un accroissement de la liberté de localisation des activités,
- . une intensification et une extension de la concurrence
- . la segmentation des systèmes productifs et leur organisation par de grandes firmes qui jouent un rôle accru à l'échelle mondiale,
- . un développement en archipels reliés en réseaux,

mais aussi

- . la multiplication du nombre et le renforcement du rôle d'institutions et d'acteurs extra territoriaux
- . et l'extension de mouvements sociaux et idéologiques se situant et opérant au delà des frontières nationales.

Ces deux derniers phénomènes sont, nous y reviendrons, bien évidemment essentiels pour ce qui est de la microfinance.

Y a t il un lien positif entre mondialisation et satisfaction de l'ensemble des besoins humains ? Autrement dit les formes contemporaines de la mondialisation favorisent elles le développement ? ou bien y a t il un lien négatif, qui ferait que l'on se situerait en quelque sorte dans l'alternative « mondialisation *ou* développement », voire « mondialisation contre le développement ?

En guise d'esquisse de réponse à cette question, il est possible d'affirmer que l'interdépendance des flux économiques à travers la planète est de longue date un facteur potentiellement favorable à la diffusion des techniques et des savoirs nouveaux et à la diffusion de normes de conditions de production progressives. Mais il est tout aussi évident que l'on peut établir un lien entre

- . mondialisation et accroissement considérables des inégalités sociales et économiques, tant internes qu'entre les pays ; la mondialisation c'est aussi la croissance inégale et une répartition très inégale des fruits de la croissance ;

- . mondialisation et exacerbation des instabilités économiques (elles même liées aux inégalités croissantes car les mouvements spéculatifs et les luttes pour le partage du surplus sont un moyen de mettre en cause le partage lui même).

2 En quoi la microfinance participe à ce mouvement de mondialisation ?

Nous venons de le voir la mondialisation est potentiellement productrice d'exclusions. Or, si certains systèmes financiers décentralisés sont en phase de devenir des banques populaires ou des crédits mutuels, couvrant un secteur du marché financier non encore couvert par les banques commerciales, la microfinance, pour peu que l'on accepte donc de faire le tri parmi les réseaux et les dispositifs, se trouve en partie investie, par les autorités publiques même, du devoir de répondre à des situations d'exclusion développées par la mondialisation.

Pour illustrer la participation de la microfinance au processus général de mondialisation, nous aborderons trois aspects :

- . tout d'abord sa dimension planétaire, y compris dans sa mise en scène par les média,
- . ensuite sa forte intégration aux mythes néo-libéraux, qui sont une armature idéologique forte de la mondialisation,
- . enfin son fonctionnement comme mode de subsidiarité de l'action publique (caractéristique du nouveau visage de l'Etat qui n'est plus ni l'Etat réduit au tout ou rien de l'Etat gendarme ou de l'Etat interventionniste, mais de l'Etat qui « fait faire »).

. La microfinance comme mouvement planétaire

L'image participe fortement au processus de mondialisation par une mise en scène médiatique. La mondialisation est en grande partie, comme mise en scène, un processus virtuel par la télévision, image largement diffusée par les réseaux et par les paraboles (au fin fond des bidonvilles la télévision est présente, ce qui fait que même s'il existe des entraves considérables à la circulation des travailleurs migrants, il existe une connaissance virtuelle du monde par l'image du « petit écran »). Or, il est peu de questions économiques et financières qui reçoivent une sympathie forte et largement partagée des média. La microfinance est, du Nord au Sud et d'Est en Ouest, l'une d'entre elles. Dans l'univers planétaire des média, la microfinance a ses grandes cérémonies et ses prophètes. Citons les sommets du microcrédit et la figure emblématique du professeur Yunus. Au niveau régional de la planète ces images sont démultipliées et se renvoient les unes autres pour s'auto justifier.

. Une forte intégration aux mythes néo-libéraux

Qu'entendons-nous ici par mythe. Le propre d'un mythe n'est pas d'être pensé comme une croyance car dans ce cas il cesse de fonctionner comme mythe ; mais, au contraire, le mythe est un mode d'organisation des représentations du réel. C'est un cadre mental permettant

d'agir efficacement dans une société donnée à un moment donné. En cela, par cette action pratique, le mythe, bien qu'imaginaire, est une part de la réalité idéalisée.

Le premier élément du mythe qui supporte la mondialisation est l'idée même de marché. Nous n'avons pas le temps d'analyser les ingrédients mythiques du marché en particulier ceux qui résultent de l'opposition générique entre relations contractuelles et relations de clientèle. Notons simplement que du fait de l'effondrement du bloc soviétique, du fait de l'ouverture commerciale de la Chine, du fait de la pénétration des régions les plus reculées de la planète devenues des espaces touristiques, mais aussi en raison du faible développement des alternatives dites d'économie solidaire, la mondialisation se trouve aujourd'hui sans utopie concurrente forte et ceci tend à faire du marché une croyance universelle.

La microfinance s'est développée dans le contexte de la « libéralisation des marchés » et des plans d'ajustement structurel, comme un élément de lutte contre la situation présumée de « répression financière » née des entraves à la concurrence. La microfinance serait un élément concurrentiel essentiel. Ce serait ainsi selon l'expression d'un des plus hauts responsables de la Banque mondiale, la « vibration du marché » dans les aires les plus pauvres de la planète. Une large fraction de la littérature sur le rôle du taux d'intérêt (comme révélateur du « prix de marché ») et sur la répression du secteur financier et sa libération grâce aux opérateurs de microfinance participe de cette croyance dans les capacités qu'aurait le « marché » à répondre aux besoins de financement des populations, y compris les plus pauvres.

Un deuxième élément du mythe économiste est la séparation de l'économique et du social. Si le marché est réalité, l'économie devient le savoir ou la croyance permettant de produire les outils nécessaires à sa compréhension. C'est cette coupure entre l'économique et le social qui explique cette abondante littérature ayant pour objet essentiel la pérennité et la viabilité des systèmes financiers décentralisés, abordés d'un point de vue strictement économique et financier, alors que les questions de définition et de mesure de leur impact sont beaucoup plus rares ; de même que la plupart des textes adoptent une approche financière des taux de remboursement alors que les réflexions anthropologiques sur les mécanismes sociaux de la dette, qui éclairent les obligations ou non au remboursement, sont exceptionnelles.

L'approche de la microfinance à travers le prisme du mythe économiste donne aussi à voir une négation des conflits d'intérêt et des conflits sociaux (le marché serait ce qui pacifie).

. Enfin, troisième élément que nous retenons comme symptôme de la contribution de la microfinance au mouvement de mondialisation, la microfinance doit aussi être comprise comme une forme de subsidiarité de l'action publique. Le dépassement des frontières nationales sous l'impulsion de la mondialisation induit une redéfinition du rôle des Etats nationaux. La subsidiarité se fait par le haut (les organisations dites internationales) et par le bas (les collectivités régionales et locales) mais aussi par un transfert via les mouvements de type associatif. A la place d'un développement directement impulsé par les gouvernements des Etats-nations, dans la logique de ce que l'on a appelé l'interventionnisme keynesien, se diffuse la croyance que l'intérêt privé est à même de répondre aux besoins collectifs de la société. Les organisations dites non gouvernementales, et leur poids dans la diffusion des dispositifs de microfinance est considérable, sont dès lors un vecteur essentiel de cette pseudo privatisation des actions publiques.

Les modalités de mise en place des systèmes financiers décentralisés et les modes de collaboration des divers acteurs institutionnels de leur développement (où l'on retrouve

précisément des organisations internationales, des collectivités locales et des organisations de la société civile) illustrent cette mutation des Etats. Chacun peut constater, qu'au delà des discours sur la viabilité des systèmes financiers décentralisés, ce sont directement ou indirectement (notamment via les fondations qui existent en grande partie par des avantages fiscaux) les Etats qui financent les coûts de la microfinance.

3 Conclusion : Microfinance et habits neufs du développement

Un approfondissement de la notion de mondialisation grâce à la microfinance peut apporter un regard neuf sur les processus de développement

Face au mouvement contemporain de mondialisation, il est plusieurs attitudes possibles. Schématiquement, celle de surfer sur la vague idéologique dominante en vantant les prodiges que la mondialisation pourrait apporter, ou celle de s'enfermer dans une négation critique.

Il n'est pas sûr qu'une critique radicale de la mondialisation ne soit pas parfois sa plus sûre alliée. Ceux par exemple qui sont les plus critiques vis à vis des effets négatifs du « marché » d'une certaine façon nourrissent le mythe, lui donnent une réalité tout aussi puissante que ceux qui croient à son effectivité. Ils partagent les uns comme les autres la même croyance dans cette illusion qui organise nos vies sociales pour le meilleur et pour le pire mais qui, selon nous, n'existe d'abord qu'en tant que croyance commune.

1. Une lecture attentive des pratiques de microfinance montre que, parce que nous sommes dans l'univers de liens financiers, le mythe économiste de la séparation de l'économique et du social et son corrélat qu'est la logique de l'intérêt individuel, ne permet ni de comprendre ni de faire fonctionner durablement un dispositif financier.

L'idéologie économiste centrale de la mondialisation se trouve dès lors battue en brèche pour qui veut observer attentivement les pratiques financières (et non seulement construire un univers rationnel à finalité seulement de modèles pédagogiques).

2. Une observation attentive des mécanismes de la microfinance montre aussi que, au delà de fonctions financières sommaires et des réponses à des indicateurs financiers qui le sont tout autant, les dispositifs, pour réussir, doivent se mouler dans le quotidien des sociétés et de leur culture. Il n'y a donc pas uniformité mais adaptations incessantes.

Contrairement à ce que croient certains contestataires d'éléments emblématiques de la mondialisation comme Mac Donald ou Coca Cola, la mondialisation n'est pas un processus univoque et irrésistible conduisant à plus ou moins brève échéance à une uniformisation totale des sociétés humaines. Les échanges qui caractérisent la mondialisation donnent aussi les moyens d'un enrichissement mutuel des différences par emprunts croisés. Un grand nombre des acteurs des dispositifs de création d'entreprise par les chômeurs et de l'économie dite solidaire dans les pays du Nord, par exemple, ont été formés sur les terres et dans les villes du Sud.

Les dispositifs connaissent au delà de principes sommaires de fonctionnement des spécificités nationales plus ou moins fortes. Ce sont par ces emprunts même que se reconstruisent des différences.

3. Nous avons affirmé en définissant la mondialisation et certaines de ses conséquences majeures les changements des formes d'interventions publiques par l'activation de principes

de subsidiarité, tant pour ce qui est de l'implication des mouvements associatifs que par des collectivités locales.

La microfinance participe largement à ce mouvement à travers les organisations dites non gouvernementales ou organisations de la société civile.

Ces formes d'actions publiques nouvelles sont les conditions mêmes d'un développement localisé, qui mobilise le plus possible des acteurs locaux et des énergies inexploitées. La microfinance peut contribuer ainsi à la mise en place d'une démocratie à la base et être capables de transcender des oppositions notamment d'âge, de genre ou de caste.

4. Enfin la microfinance mobilise des fonds par des mécanismes qui ne sont pas ceux du strict intérêt individuel auquel certains penseurs assimilent le marché, mais aussi ceux de la solidarité. La montée même de l'éthique dans les pays du Nord est susceptible de lui apporter des ressources nouvelles. C'est bien la mondialisation qui rend possible ces solidarités propices à l'apport de ressources nouvelles pour un développement des capacités des personnes à maîtriser leurs destins individuels et collectifs.